



Wallonie



Esneux

## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par la société **S-FOOD** dont les bureaux se situent Avenue de la Station 74 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé **Avenue de la Station, 74 à 4130 Esneux et cadastré division 1, section C n°682W et 682Y.**

La demande vise les travaux suivants : Déplacement d'une cabine haute tension et régularisation d'un locker Mondial Relay et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme (ensemble urbanistique n°5) pour les raisons suivantes :

- les volumes secondaires et annexes à toiture plate ne sont admis qu'à l'arrière des volume principaux comme éléments de jonction ou d'articulation entre deux ou plusieurs volumes à toiture à versants ou dans des situations où il est techniquement ou physiquement impossible de réaliser une toiture inclinée ;  
Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article D.IV.40 du CoDT).

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, au Domaine Brunsode n°2 (Château Brunsode - 1<sup>er</sup> étage), Service Urbanisme, 4130 ESNEUX uniquement sur rendez-vous pris au **04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : **04/380.93.35**, mail : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be), dont le bureau se trouve Domaine Brunsode n°2 (Château Brunsode - 1<sup>er</sup> étage) à 4130 ESNEUX.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 28 octobre 2025 au 12 novembre 2025 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be)